

ECHOS

JUL 74

DE LHUIS

N°2

EDITORIAL.

SURPRISE ??? Pour notre second numéro, vous pouvez constater un changement de titre.... En effet, afin d'éviter toutes polémiques et toutes paroles inutiles, nous avons préféré appeler ce bulletin : ECHOS DE LHUIS. Nous nous réjouissons tout de même du premier titre choisi qui a permis à quelques anciens de se rappeler leurs souvenirs de jeunesse. Notre bulletin a reçu par la grande majorité de la population, un accueil plus que chaleureux.

Un mois s'est déjà écoulé depuis la parution du premier numéro, et la vie lhuisarde a connu de grands moments durant cette période. Souvenez-vous ? Le 8 mai n'a-t-il pas l'occasion de tous se retrouver unis ? Un groupe imposant d'anciens prisonniers de guerre représentait les douze communes du canton et tous, unanimes se souvenaient de la dure période de la guerre et de leur captivité, de leurs camarades tués au champ d'honneur et décédés récemment, 13 d'entre eux reposent au cimetière de Lhuis. Cette journée de souvenirs et de recueillement portait sur un seul thème : l'unité; ni rancœur, ni haine, ni mépris, ces termes étaient bannis ce jour-là. Puisse-t-il en être toujours ainsi

Dans ce numéro 2, plusieurs sociétés vous apporteront encore quelques détails sur leur vie, leurs désirs, leurs difficultés. Un compte-rendu du Conseil Municipal vous sera donné en détail afin de vous informer de la vie de notre commune.

Nous faisons toujours appel aux personnes désireuses de nous apporter leur collaboration pour améliorer le style de ce bulletin.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui nous soutiennent dans notre but : celui de rester objectif et de n'être marqué que par la tendance de la vérité. Merci également aux personnes généreuses qui nous permettent d'imprimer notre bulletin en nous faisant parvenir des dons.

BONSACQUET Denys.

[illegible]

Présents : Monsieur le Maire et Messieurs les Conseillers Municipaux

Absents : Messieurs GRISILLON Pascaal et VUILLEROD Yves.

Assistant : 18 personnes.

I- Compte-rendu de la Commission des Chemins :

Guillotièrre : Elagage, Côte de Baret et virage à élargir au bull.

Entre Guillotière et Cahponnière (vers Pierres Plates)
goudronnage d'un monceau de chemin.

Aménagement de cinq trouées pour passage moissonneuse.

Aménagement du chemin (Gros Chêne)

Ansolin et HLM : Chemin HLM (élagage et goudronnage prévu)

Chemin de Turlon (élagage)

Chemin de Joncle (élagage et goudronnage éventuel)

La Ferrandière (MrMignotet) (goudronnage)

Chemin du Creux (élagage, travail au bull prévu pour élargissement sur une portion, pose de tuyaux et gravelage.

Rix : Aménagement des berges du Rhône

Aménagement des chemins une fois l'assainissement terminé.

Milieu : Elagage.

2- Le Conseil donne son accord pour un branchement d'eau sur le réseau
(Madame AguerCIF) pour terrains situés à Charentonod.

3- Nomination des délégués du syndicat des berges du Rhône et du syndicat intercommunal de l'entretien des chemins.

- Berges du Rhône : Monsieur le Maire et Mrs JOLY Charles
et POUCHOY Pierre.

- Chemins : Messieurs VUILLEROD Yves et DEGLISE Gérard.

4- Reparle du financement du bassin mobile de natation scolaire.

Approuve : 66 enfants inscrits à 50 F par enfants = 3 300F

Participation des parents : I056 F

soient 2 244 F versés par la commune à celle de Serrières de Briord en compensation.

5- Paiement du chauffage par Mr Traina pour son logement à l'école.

Se base sur 5 M3 (5 000L)

Calcule sur le prix moyen du litre à l'année.

Réparti son paiement sur 12 mois à compter du 1er Février.

Location institutrice de l'école maternelle. (chauffage + eau +
électricité). Basée sur 150 F par mois soient 1 800F répartis sur
12 mois.

6- P T T .

Nomination prochaine d'un receveur et d'une autre personne au guichet.

Eventuelle création d'un quatrième poste de préposé.

En ce qui concerne les bâtiments 2 solutions sont à l'étude :

- Rénovation de l'ancien bureau.

- Construction de nouveaux bureaux.

Décide un prochain débat entre le conseil et l'administration compétente pour en décider.

7- Electricité . (D D A)

Le changement de tension du Bourg et du Conand (de 110 en 220 V) est programmé pour 1977.

Coût total : 100 000 F (70° /° subvention Etat

30° /°	Commune	I	15° /°	Caisse nationale des Communes agricoles
		I	15° /°	Commune

I 5° /° Commune

Confirmation a été faite par Monsieur le Directeur de l'équipement dans une lettre adressée à Monsieur le Maire/.

7- Question hors gestion communale .

- Reçu lettre de Melle JOURDAN Danielle de Bouvesse datée du 3 mai 77 contenant une documentation sur les dangers de la Centrale Nucléaire de Malville et demandant la participation des élus locaux à une manifestation prévue pour la mi-juin.
- Lecture est faite au Conseil par Monsieur le Maire.
- Monsieur le Maire rapelle la motion envoyée le 12 avril 1975 à Monsieur le Préfet et celle du 4 octobre 75 à Monsieur le Président de la Commission d'Enquête relatives aux inquiétudes du Conseil face à cette construction.
- Monsieur le Maire, en ce qui concerne la manifestation, laisse la liberté à chacun de ses conseillers de s'y rendre.

8- Scolaire :

Après visite de Monsieur DUCOLOMD François, 1er Adjoint, aux services de l'Académie de Bourg et après échange de courrier avec l'inspection au sujet de la scolarisation des enfants à partir de l'entrée en 6°, Monsieur Déglise expose la situation :

- Monsieur Déglise (après avoir rappelé ce que souhaitent les parents) fait état des réponses obtenues et présente une synthèse la situation, d'où il apparaît que :

- 1- l'implantation de classes de 6° et 5° seulement est impossible, ce type d'établissement disparaît à la rentrée.
- 2- l'implantation d'un CES (6°, 5°, 4°, 3°) requiert :
 - a) une population scolaire de 240 élèves au moins et dans certains cas particuliers de 120 élèves.
 - b) la mise à disposition de l'Education Nationale de locaux suffisants et fonctionnels. Les collectivités locales (communes ou groupement de communes) participant pour 20% aux frais de construction et d'aménagement, pour 40% aux frais de fonctionnement.

Au niveau du canton et suite à une enquête rapide demandant confirmation : la population scolaire en secondaire se situe entre 120 et 240 élèves. Elle n'atteint pas et n'atteindra jamais 240 élèves, ce qui exclut l'implantation d'un C E S Normal.

Reste le cas d'une structure de 120 élèves ; il ressort de la circulaire ministérielle que ce type d'établissement n'est envisageable qu'à titre très exceptionnel, là où des conditions géographiques (isolement - éloignement - difficultés de transports) et démographiques (dépeuplement d'une zone rurale) pourront être mises en évidence.

C'est la seule chance, si minime soit-elle, qui existe au niveau du Canton, les conditions particulières mentionnées plus haut apparaissant clairement chez nous.

Monsieur Déglise souligne que tout en gardant la tête froide et en ayant bien présent à l'esprit le caractère très exceptionnel de ce type d'implantation, et la minceur de la chance de l'obtenir, celles-ci doit être saisie.

Dans l'immédiat, le statu quo étant maintenu pour la rentrée, l'idée est retenue de s'informer auprès des autres conseils municipaux du canton de leur position face à ce problème.

9- Reçu et lu la lettre de Monsieur RAMEL Jean , président des Anciens Prisonniers de Guerre de la Section de Lhuis, remerciant les élus locaux pour leur participation à la manifestation du 8 mai, spécialement le personnel communal, ainsi que pour la subvention accordée.

10- La journée opération brioches ADAPEI rapporte 2 656 F, 638 F sont à déduire pour fabrication, soient 2 018 F de bénéfice.

1974 : 1 474 F 1975 : 1 614 F 1976 : 1 735 F.

II- Sur suggestion de Monsieur CONAND Roger, le Conseil demande à Monsieur le Maire de prendre un arrêté municipal afin d'interdire le ramassage des escargots sur tout le territoire de la commune pour une durée de quatre années

POUR L'ECHO DU NANT

Quelle ne fut pas ma surprise de voir sur mon bureau un bulletin qui me rappela d'un coup ma jeunesse "L'ECHO DU NANT". Aussi parlerai-je aujourd'hui de ce souvenir.

Il était une fois en 1930, un petit garçon qui allait à l'école et qui se décida d'apprendre le solfège, enseigné à l'époque par son instituteur Monsieur SCHUEMACHER. Et puis un jour il fut enrôlé dans une société de musique forte de 35 exécutants où chaque semaine il y avait une répétition: ce fut les belles heures de sa jeunesse où réuni au milieu de personnes de tous âges, je dirai de 12 à 70 ans, il s'ouvrait à la vie publique.

Cette société était commandée par Monsieur DUCOLOMB, et il arrivait qu'il reprenne ses musiciens en patois, lorsque par erreur ils avaient changé de note le départ de leur partition en leur disant: "sacrédié'yé on ré" "reprenons".

C'était aussi pour lui l'occasion de descendre de Saint MARTIN avec ses deux copains, Marius BRUNIER qui allait retrouver sa grosse caisse et Jean-Marie BERTHON qui n'aurait jamais manqué de prendre sa bouteille de bois de 3 litres de vin rouge pour ses amis musiciens.

Il lui arrivait aussi de dépasser en cours de route le contrebasse, Monsieur ROUX, qui lui disait: "Permettez Monsieur vous allez plus vite que moi".

Ainsi allait sa vie qui l'a conduit à prendre part à toutes les fêtes locales, à tous les deuils, à toutes les fêtes annuelles, à la visite que l'on faisait chaque année, pour la Saint Louis, au Président, où reçu dans son château, car il s'agissait de Monsieur TETAZ, il regardait avec admiration le décor grandiose en prenant part à l'aubade avant d'être reçu dans le grand salon.

Et puis un jour il assista à la dernière sortie de la société, il vous rappelle qu'il s'agissait des funérailles de celui qui justement avait, durant bien des années, porté la bannière, Monsieur Louis DEMENTHON.

Que les survivants lui permettent d'espérer qu'un jour peut-être un jeune musicien reprendra la baguette et il remercie de tout coeur le petit bulletin de lui avoir permis de se rappeler ce souvenir et de vous en avoir fait profiter.

Pascal GRISILLON.

LA RIVERAINE DE GROSLEE

LA RIVERAINE possède un clos de 10 jeux de boules, situé sur les bords du RHONE à GROSLEE, cela grâce à la Municipalité de GROSLEE.

Le Challenge FOURNET s'y est déroulé le 21 MAI, basé sur 32 doublettes.

La victoire est revenue à la formation PECORA - PATTON de MONTALIEU aux dépens de PENELLE - CARRARA de GROSLEE.

Nous avons eu la satisfaction de voir deux jeunes: Emmanuel LOUIS et Franck DE BONI qui ne s'inclinèrent qu'en demi-finale: peut-on les citer en exemple pour inciter les jeunes (cela est un des buts de la société) à pratiquer un

sport sobre et peu onéreux.

Notre représentation à BELLE-COUR ne fut pas une grande réussite. Mais ne dit-on pas que dans la persévérance on arrive à un résultat.

Le prochain rendez-vous des bculistes est fixé au

19 JUIN, 32 quadrettes

CHALLENGE DE BONI à GROSLEE

et les 26 et 27 JUIN, à BOURG, Championnat de l'AIN

gagions que toutes les séries sauront porter haut les couleurs locales.

--:--:--:--:--:--:--:--:--

POURQUOI UN CLUB DE JEUNES ?

Tout simplement parce que nous avons besoin de nous retrouver entre camarades -garçons et filles - pour discuter et essayer de faire quelque chose ensemble.

L'été dernier, certains d'entre nous ont trouvé les journées longues et ont ressenti fortement le besoin de se rencontrer avec d'autres et d'avoir des activités (manuelles culturelles et autres)

Ils ont pensé qu'ils n'étaient certainement pas seuls à désirer cela, et c'est ainsi qu'est née l'idée de créer un club de jeunes.

Au mois de septembre, un petit groupe s'est inquiété de trouver un local, ce qui n'était pas facile malgré la bonne volonté de tous (municipalité, parents, sympathisants).

A notre grande joie, notre persévérance a été récompensée, et au mois de mars, nous avons eu la clef d'une salle au rez de chaussée de la mairie (le rugby acceptant de bien vouloir monter au premier étage).

Nous voici enfin chez nous riches de projets, d'enthousiasme, de bonne volonté, mais la bourse vide

Aussi pour alimenter notre caisse, nous proposons nos services:

- soit pour des travaux manuels en tout genre.
- soit pour des travaux de nettoyage (voitures, vitres etc.....)

Lors de notre première réunion, nous avons rédigé un petit règlement intérieur et réparti les responsabilités .

- Notre club accueille tous les jeunes de LHUIS, résidant en permanence ou en vacances, à partir de 13 ANS.

Pour faire partie du club, il faut être inscrit:

Droit d'inscription : 3 frs par trimestre

Assurance: 10 frs par an.

Vacanciers: 5 frs par mois.

PERMANENCE:

Année scolaire: dimanche de 10 H. à 12 H.

de 14 H. à 18 H.

Pendant les vacances scolaires: tous les jours.

--:--:--:--:--:--:--:--:--

6. COMITE INTERDEPARTEMENTAL DES ELUS CONTRE SUPER - PHENIX

MONTALIEU, En ce samedi 28 Mai, à la Salle de la Mairie, combien attendait-on d'élus de la région (Ain et Isère) 70 personnes se sont déplacées un samedi de Pentecôte pour discuter d'un sujet grave s'il en est un : La construction de Super- Phénix à MALVILLE.

Les conseillers municipaux, maires, et conseillers généraux sont tous d'accord : Il faut agir vite. Aussi décide-t-on à l'unanimité de créer en loi 1901 le COMITE INTERDEPARTEMENTAL des ELUS Locaux contre SUPER - PHENIX.

Un bureau est créé. Il s'agit de définir précisément les buts et les moyens de ce Comité. Le but est l'arrêt de SUPER- PHENIX ou du moins la suspension des travaux en attendant que les précautions nécessaires et indispensables à notre sécurité à tous soient prises.

Les personnes toutes présentes ne sont pas toutes écologistes et n'entendent pas perdre leur temps en discussions d'informations. Toutes sont contre SUPER- PHENIX. De Doux-Dingues ? Pensez-vous que des personnes responsables, élus par la population locale ne réfléchissent pas , pensant précisément à ceux qu'elles représentent et aux conséquences d'un tel projet dans notre région.

Quels moyens cette association s'est elle donnés ?

Etant la première dungenre constituée uniquement d'"élus", cette association se doit d'être sensée. C'est donc dans la direction de la TOUR-du-PIN Sous- Préfecture de l'Isère (MALVILLE est en Isère) que le convoi se rendra. Ce sont les maires ceints de leur écharpe tricolore qui conduiront leurs conseillers municipaux et généraux, décorés pour la circonstance d'une cocarde " bleu- blanc- rouge " le samedi 18 Juin.

C'est à LHUIS que le bureau se réunira le 12 Juin pour définir les modalités de ces actions à venir.

Le 10 Mai 1977, Monsieur PINJON m'a remis la lettre suivante que nous publions en toute objectivité.

" Suite à la parution poétée dans l'Echo du Nant n°1, au sujet de l'emploi du temps par le cantonnier en dehors de la Commune. Je précise que le temps est compensé par des lundis et une quinzaine de jours pris sur mes congés.

Pour qu'il n'y ait plus de différent pour tous, à compter du 1er Juillet, je laisse la place de fossoyeur dans la région ainsi qu'à LHUIS."

Signé : PINJON

Pour éviter toute polémique, nous ne ferons pas de commentaire; Toutefois, nous précisons qu'il ne s'agissait pas d'un article, ni d'une critique, mais du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 Avril 1977.

Le responsable : Signé Antoine GUIGARD

SOU DES ECOLES

L'assemblée de fin d'année s'est réunie le 31 MAI avec une assistance nombreuse.

Après un rapide compte-rendu du bal du 21 MAI (le président remerciant les nombreux parents qui y avaient participé) on mit la dernière main à la préparation de la fête du samedi suivant.

Puis une discussion s'engagea pour l'organisation du voyage scolaire et suite au désir d'une majorité de parents, le choix se porta sur un voyage court et récréatif.

Le but fixé est ANNECY avec promenade sur le lac par AIX LES BAINS - COL de LESCHAUX - TOUR DU LAC et retour par les Gorges du FIER.

La date retenue est le LUNDI 4 JUILLET, de façon à permettre aux lycéens d'y participer de même qu'aux commerçants.

Le prix fixé est de 30 frs (visites et bateau en plus) payable à l'inscription prise à l'école jusqu'au 20 JUIN.

Repas tirés des sacs, ou au restaurant pour ceux qui le désirent.

Puis dans le cadre de l'échange de vue, désormais courant, entre parents et enseignants:

Monsieur DEGLIST fait le point des démarches entreprises pour s'informer sur les possibilités d'implantation éventuelle d'un C.E.S. à LHUIS, et dont le détail figure dans le compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal.

- Ensuite sont abordés les problèmes de l'organisation et de la vie des classes.

Chaque enseignant expose sa façon de faire, son emploi du temps, son programme:

- au niveau de la maternelle, l'accent est mis sur le travail d'éveil et de préparation à la scolarité primaire.

- au niveau du cours préparatoire, l'apprentissage de la lecture tient la place la plus importante.

- aux cours élémentaires et aux cours moyens, l'essentiel de l'emploi du temps est consacré aux matières de base: français et calcul.

Suite à cet exposé une discussion s'engage.

Le souhait de voir régulièrement les cahiers pour suivre de plus près le travail des enfants ayant été émis, il est précisé que chaque parent peut les demander quand il le désire.

A la rentrée, une réunion avec les parents aura lieu dans le but de se concerter sur l'enseignement de l'éveil.

8.

LA FETE: Elle s'est déroulée devant une assistance très nombreuse et a connu un grand succès.

Le bureau s'en félicite et remercie vivement les gens pour leur participation chaleureuse et leurs encouragements.

Il remercie également tous ceux, parents et enfants, qui ont, grâce à leur dévouement, permis son bon déroulement.

Une mention particulière à la Municipalité pour la collation servie aux enfants et pour les fleurs offertes aux mamans, ainsi qu'aux personnes qui, en dehors du sou des écoles, nous ont apporté leur concours tant pour la préparation que pour le spectacle.

LE BUREAU.

AMICALE " LOISIRS et DETENTE "

On s'active au sein de l'Amicale pour les dernières festivités de la saison . Ces Dames à leurs ouvrages , pendant que les Messieurs tapent encore quelques belotes avant de prêter main forte aux derniers préparatifs du stand " Porte Ouverte " qui se tiendra à la Salle des Fêtes de LHUIS le 24 Juillet prochain de 10 heures à 18 heures, vous y serez accueillis par les membres de l'Amicale.

Tous les objets, travaux de couture, vannerie, etc..confectionnés : par les dames et messieurs eux-mêmes y seront exposés et vendus aux aimables visiteurs . Chacun y mettant du sien, de son savoir et de son désintéressement pour que continue de vivre ces chaleureuses rencontres du mercredi après-midi .

Dans le cadre des activités et loisirs, on projette un voyage en car pour le 7 Juillet. Via Itinéraire : LHUIS - Les ABRETS - VOIRON - VOREPPE - GRENOBLE - Pont de CLAIX - VIZILLE - URIAGE - Col de PORTE - St Pierre de CHARTREUSE - Gorges du GUIERS - St LAURENT du PONT - Les ECHELLES - Pt de BEAUVOISIN - St GENIX - PREGNIER CORDON - LHUIS .

Ce projet ouvert à toutes les personnes intéressées, habitant LHUIS ou ailleurs, favorisera la détente physique dans un climat de fraternelle amitié. Se faire inscrire chez Mme FAURE .

Puisqu'il y a un commencement et une fin au sein de l'Amicale à cause des locaux que nous devons laisser libres pour la colonie de vacances nous avons l'intention de terminer ensemble cette saison par une petite soirée - veillée Avant le dernier effort le réconfort .

En attendant à très bientôt pour les anniversaires du mois de Juin dans la joie et la bonne humeur habituelle, où les élus du mois emporteront leur petit cadeau.

C'est tout de même gentil pas vrai !.....

Le Rugby Club doit faire face, sans cesse, aux difficultés énormes qui se présentent très souvent : compréhension du public, matérielles et surtout financières.

- I - Compréhension du public : (des parents pour les jeunes)
 beaucoup trop de jeunes ne viennent pas au rugby car ils pensent à tort, qu'il faut être une véritable " armoire " pour le pratiquer : c'est faux (voir certains se défendant très bien et dépassant à peine les 50 Kgs même en équipe de France).
- Le rugby est un sport viril, c'est vrai, mais pas dangereux (en 4 saisons nous n'avons constaté qu'une seule fracture).
- C'est un des sports le plus collectif : une vedette ne peut rien faire sans l'appui des autres).
- 2 - Matériel :
 - Notre terrain est un pré que nous louons à Serrières de Briord. Il est trop éloigné de Lhuis pour être préparé soigneusement tous les dimanches.
- Nous sommes la seule équipe du Lyonnais à ne pas posséder de vestiaires et par là même de douches. (gros inconvénient).
- Nous avons pu constater, cette année surtout, que les arbitres ne restaient pas indifférents à ce manque d'installations, ce qui s'est ressenti sur leur arbitrage.
- 3 - Financier :
 - Le détail des difficultés financières serait trop long pour vous être donné sur ce bulletin (sur le prochain) mais voici tout de même le montant de quelques dépenses obligatoires chaque année :
 Engagement des équipes en championnat et challenge : 300F
 Inscription annuelle du club à la fédération : 1 200F
 Amende pour non présentation d'arbitre au comité : 500 F
 Frais d'arbitrage (pour environ 20 Matches) : 1 400F
 Location terrain Serrières et Lhuis : 250 F
 Un maillot vaut 90 F, un ballon entre 150 et 180 F
 La subvention de Fédération Française de Rugby est de 1 200 F
 La commune nous verse chaque année 100 F
 Alors pour vivre, nous organisons des bals, des fêtes, des quêtes sur le terrain, cartes de membres bienfaiteurs, auto-collants etc.....

Nos désirs les plus immédiats sont bien sûr l'achèvement du terrain de Lhuis afin de pouvoir être chez nous (la pluie nous a causé pas mal de difficultés). Pour la saison 77-78, nous conservons le même effectif et nous nous félicitons de voir venir avec nous des jeunes qui vont nous permettre de repartir avec 2 équipes. Nous rappelons à tous les jeunes d'au moins 16 ans, qu'ils peuvent encore venir nous rejoindre.

Pour la saison 77-78, notre Club affrontera : Sault Brénaz, Belley, Neuville sur Saône, Genas, Ecully, ASPTT Bourg et Simandre sur Suran.

Le samedi 2 juillet nous organisons un grand bal à la salle des Fêtes de Lhuis à partir de 21, l'orchestre Système D animera cette soirée. Nous comptons sur votre présence et nous remercions à l'avance.

Le dimanche 3 juillet sera le jour notre Assemblée Générale de fin d'année. Les personnes intéressées peuvent venir y assister.

Nous vous remercions d'avoir bien voulu lire notre article...

Le Bureau du RCCL.

A R T I S A N A T.

L'exposition artisanale ouvrira ses portes le dimanche 26 juin à 15 heures.

Nous espérons beaucoup de visiteurs, venant des villages avoisinants et aussi, des villes proches de notre région.

Le but de cette exposition est de mieux faire connaître les beaux objets que fabriquaient nos anciens et que certains fabriquent encore (benons, paniers, bois tourné ou taillé, ouvrages, tissages, poterie etc.....).

Tous ces objets qui se faisaient l'hiver, servaient à la vie de tous les jours.

Nous voudrions essayer non seulement de maintenir cet artisanat traditionnel, mais encore essayer de le prolonger en incitant la jeunesse (qui d'ailleurs n'est pas indifférente) à rechercher des formes nouvelles et utiles dont on pourra se servir au fil des jours.

Bien entendu, il n'est pas du tout indispensable d'être acheteur pour venir nous voir.

Notre rôle est avant tout un rôle de contact et d'échange d'idées.

L'artisanat sera ouvert 4 après-midis par semaine (les lundi, jeudi, samedi et dimanche). Nous souhaitons le concours de nombreuses bonnes volontés (surtout parmi les jeunes, filles ou garçons) pour assurer les permanences au cours de la saison d'été. Merci.....

La responsable.

GYMNASTIQUE

Nombreuses, avez-vous été à venir participer à nos séances de gymnastique. Fidèles, absentes parfois, quand on "n'est pas en forme", quand on est occupé, mais toutes vous avez semblé apprécier cette initiative.

Avant de nous séparer pour les vacances, nous avons pensé prendre ensemble, le petit verre réconfortant qu'on aurait volontiers dégusté au milieu des séances les plus fatigantes.

VENEZ TOUTES APRES LA SEANCE DU MARDI 26 JUIN A LA SALLE-DES-FETES.